



TOXICOLOGIE

Mise à disposition d'un outil de déclaration des substances et procédés CMR

Dans le cadre de la mise en conformité avec les exigences du décret n°2024-307 du 4 avril 2024 (voir [notice attachée](#) sur le site de Présanse), et pour accompagner les SPSTI, le Groupe ASMT (Action Scientifique en Milieu de Travail) Toxicologie de Présanse met à leur disposition un outil pratique sous la forme d'un tableau Excel conçu pour faciliter la déclaration des substances ou procédés CMR auxquels sont exposés les salariés.

Fonctionnement du tableau :

Le fichier Excel comporte quatre onglets, chacun ayant une fonction spécifique :

1. Liste nominative des salariés exposés

Cet onglet permet de répertorier tous les salariés exposés ainsi que chaque substance ou procédé CMR concerné.

2. Liste anonymisée des salariés exposés

Ce second onglet génère automatiquement une version anonymisée de la liste précédente

3. Extraction des données nominatives individuelles

Cet onglet permet d'extraire les informations relatives à un salarié donné.

4. Données relatives aux salariés intérimaires

Ce dernier onglet regroupe les informations spécifiques aux salariés intérimaires.

Ce fichier est conçu afin que l'utilisateur n'ait qu'à saisir les informations sur le premier onglet (liste nominative incluant tous les CMR), les autres onglets se complétant automatiquement.

Il suffit seulement de sélectionner, sur le 3^{ème} onglet, le nom du salarié dont on veut extraire les données nominatives individuelles, et le cas échéant sur le 4^{ème} onglet le nom de l'entreprise de travail temporaire (si des salariés dépendent de plusieurs agences différentes).

Afin de faciliter l'utilisation de ce fichier, une notice explicative détaillée est mise à disposition des SPSTI. Celle-ci guidera l'utilisateur pas à pas pour renseigner les données et utiliser toutes les fonctionnalités du tableau.

Cet outil est utilisable par les équipes des SPSTI et peut être transmis aux entreprises demandeuses. Il pourra évoluer en fonction des retours des SPSTI et demandes d'amélioration. ■



Ressources :

► [Presanse.fr](#) ► [ressources-santé-travail/toxicologie-mise-a-disposition-dun-outil-de-declaration-des-substances-et-procedes-cmr/](#)

► [Notice - décret n°307 du 4 avril 23024](#)

Fiche individuelle d'expositions aux CMR				
Raison sociale :		Numéro Adhérent :		
Travailleur :		Impression		
Numéro CAS	Nom du CMR	Procédés	Nature d'exposition (si casm)	Durée d'exposition (si casm)

L'outil a été conçu sous la forme d'un tableau Excel pour faciliter la déclaration des substances ou procédés CMR auxquels sont exposés les salariés.